



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 10 mai 2023 - Palais d'État Iavoloha

Ce mercredi 10 mai 2023 s'est tenu au Palais d'Etat d'Iavoloha, le Conseil des Ministres présidé par le Président de la République Andry Rajoelina, et a vu la participation du Premier Ministre ainsi que des Ministres membres du Gouvernement.

I- COMMUNICATION VERBALE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Selon les directives du Président de la République, une solution efficace s'imposait sur la manière d'utiliser le fonds d'investissement social des ristournes minières du projet Ambatovy (revenus miniers) dans les communes concernées, car il a été constaté que ledit fond n'a pas été utilisé comme il le devrait depuis de nombreuses années. Les revenus n'ont pas été utilisés dans des projets qui ont profité à la population, de sorte qu'il n'y a pas eu d'impacts directs sur le développement des communes bénéficiaires. Par conséquent, l'utilisation dudit fonds a été suspendue, jusqu'à la mise en œuvre d'une solution efficace. Afin de répondre aux instructions du Président de la République, le Conseil des Ministres a approuvé la nouvelle procédure d'utilisation de ce fonds d'investissement social.

En 2018, un décret a été adopté pour créer un comité chargé de surveiller l'utilisation du fonds. Cependant, ce comité n'a pas pu être composé. L'ancien Comité a d'abord été dissous, car très pesant en raison de ses membres trop nombreux, et à la place le comité d'appui à la gouvernance des collectivités territoriales décentralisées a été créé, qui comprend 7 membres à savoir le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, le Ministre des Mines et des Ressources Stratégiques, le Ministre coach de la Région Atsinanana, le Gouverneur de la Région Atsinanana, et deux représentants de la Présidence de la République. Ce comité reçoit les suggestions des communes concernées par le projet Ambatovy, évalue et examine ces projets en fonction de ce qui est considéré comme prioritaire pour le développement des communes, et présente la liste des projets prioritaires pour validation auprès du Président de la République.

Le Président de la République a chargé le Comité d'informer dans les meilleurs délais les maires concernés de la liste des projets pouvant être financés à partir de cette ristourne. Les projets doivent affecter directement la vie des populations locales, tels que les adductions d'eau, les routes, les tranompokonolona, les centres de santé, les écoles, etc. Ceci afin d'éviter les erreurs constatées dans le passé, où le fonds n'était utilisé que pour des procédures administratives ou des cérémonies. Il est recommandé aux maires de procéder à une mercuriale des prix comme le fait l'Etat central afin qu'il n'y ait pas de dépenses excessives. Le Président de la République a été ferme sur le fait que l'utilisation des ristournes du Projet Ambatovy soit rapidement rétablie, mais tous les investissements qui seront réalisés doivent toucher directement les habitants des communes bénéficiaires.

Le Conseil des Ministres a approuvé que le Ministère de l'Economie et des Finances prenne en charge les dépenses nécessaires à la finalisation du Projet d'Inclusion Financière de Madagascar (PIFM) qui était en partenariat avec l'Association Internationale de Développement (IDA). Ce projet a été signé entre la République de Madagascar et la Banque mondiale le 19 avril 2018 et s'est achevé le 30 décembre 2022. Selon l'accord, les deux parties procéderont aux différentes étapes

gouvernementales marquant la fin du projet après la fin de cette période du 30 décembre 2022, de sorte que l'Etat malagasy prendra en charge les dépenses liées à la clôture du projet sur son propre budget. Le budget prévisionnel qui y a été consacré a déjà été présenté une première fois en Conseil des Ministres, mais s'est avéré trop élevé et il a été ordonné de le revoir à la baisse. Le budget rectificatif a été approuvé par le Conseil des Ministres ce jour.

Le Conseil des Ministres a approuvé le versement de la contribution de Madagascar en tant que membre de l'Alliance pour l'Inclusion Financière pour l'année 2023. Il convient de noter que cette contribution a déjà été inscrite dans la loi de finances 2023, mais il manquait 27 500 000 ariary dans ce budget qui a été préparé en raison de la fluctuation du taux de change. Donc, ce budget supplémentaire a été approuvé par le Conseil des Ministres afin de pouvoir compléter et payer les contributions qui devraient être payées.

MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

Le Conseil des Ministres a approuvé l'engagement de l'Etat à verser des indemnités pour l'expropriation des personnes affectées par le projet présidentiel de train urbain à Antananarivo. Pour rappel, tous les processus gouvernementaux ont été achevés et un décret a été adopté déclarant tous les terrains inclus dans la mise en œuvre du projet comme étant d'utilité publique, et les personnes qui ont dû être expropriées en raison du projet ont été clairement définies, conformément à ce décret. Ils doivent recevoir une compensation pour leur expropriation conformément à la loi en vigueur, afin de pouvoir passer à l'étape suivante de la construction des infrastructures nécessaires au projet. Ceci, afin qu'il n'y ait plus de retard dans la finalisation de l'installation de ce train urbain à Antananarivo.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge du paiement des Droits et Taxes à l'Importation (DTI) sur les matériels informatiques faisant l'objet de donation du PNUD au profit du Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures. Ceci est inclus dans le projet "Africa MiniGrids Project" conçu spécialement pour faire avancer la transformation numérique au sein du Ministère de l'Energie et des hydrocarbures

SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Dans le cadre de la construction de la nouvelle ville à Amparehimahitsy Mahajanga et Andranomena Toliara, qui est un projet présidentiel, le Conseil des Ministres a approuvé l'utilisation du budget y afférent afin que les travaux puissent commencer immédiatement après l'appel d'offres au marché public des travaux. Le processus gouvernemental a démarré en 2022, mais en raison du retard dans la mise en œuvre des modalités d'utilisation du budget de l'Etat, l'engagement budgétaire lié à ces travaux a dû être prolongé pour cette année 2023. Le Conseil des Ministres a maintenant approuvé la poursuite du processus.

II- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-026 du 12 janvier 2022 et portant nomination du **Médecin Colonel RANDRIANTSARA Iharijaona Joe**, Directeur Technique du Centre Hospitalier de Soavinandriana du Ministère de la Défense Nationale.

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS

Adoption du décret portant nomination de **Mme. RAMILISOA Nirinasolo Nadine**, Directeur Régional de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers auprès de la Région Alaotra Mangoro.

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-169 du 19 février 2020 et portant nomination de **M. ANDRIANARIVONY Nomenjanahary Bruno**, Chef de District de Marolambo.

MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-427 du 20 mars 2019 et portant nomination de **M. RATSIMBAZAFY Zolalaina Tojotiana**, Directeur Administratif et Financier de l'Ecole Nationale d'Enseignement Aéronautique et de la Météorologie (ENEAM).

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1004 du 29 septembre 2021 et portant nomination de **M. RAFILIPSON Johnny Marius**, Directeur des Finances, Logistique et Patrimoine du Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures.

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

Adoption du décret portant nomination de **Mme. RASOANIRAINY Diana Mirella Volahanta**, Directeur Affaires Juridiques auprès du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène.

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-1713 du 04 septembre 2019 et portant nomination de **M. RAKOTOMAHARO Andonandrianina**, Directeur Régional des Mines et des Ressources Stratégiques Alaotra Mangoro.

Fait ce 10 mai 2023

La Porte-Parole du Gouvernement,
Ministre de la Culture et de la Communication
Lalâtiana RAKOTONDRAZAFY

La Porte-Parole du Président de la République,
Directeur de la Communication et des Relations Publiques - Présidence de la République
Lova Hasinirina RANOROMARO